



AEIM Procédure

Saisine de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMA-SCO)

VERSION 1
24/09/2019
PAGE 1 / 1

REDIGE PAR	APPROBATEUR	DATE DE VALIDATION	DATE DE REVISION
Y. RIZK / V. DEFRANOUX	CODIR	30/09/2019	31/07/2019

Etablissement scolaire premier ou second degré

DSDEN 54 Service ASH SEI

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Identification d'un besoin en lien avec les missions de l'équipe mobile d'appui à la scolarisation

Elaboration d'une fiche de liaison par un établissement scolaire (validé par l'IEN ou le chef d'établissement)

Envoi de la fiche à l'adresse suivante :
ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr

Réception et analyse de la demande par la DSDEN 54 - Service ASH - SEI

Transmission à l'équipe mobile
ema-sco@aeim54.fr

non

Information à l'établissement scolaire émetteur

Mobilisation de ressources propres à l'Education Nationale

oui

Réception de la fiche de la liaison par EMA-SCO
Enregistrement dans la base de donnée partagée

Sous 72h
Prise de contact avec la DSDEN 54 - service ASH - SEI
Prise d'information sur la demande

La demande est-elle en lien avec les missions d'EMA-SCO ?

non

Orientation vers le dispositif adapté

oui

Sous 7 jours
Prise de contact avec l'établissement scolaire
Evaluation de la demande

Actions menées par l'équipe mobile
Actualisation de la base de données partagée



Lien permanent entre la DSDEN et EMA-SCO

